



QUE METTRE DANS LA BENNE ÉCO-MOBILIER ?

TOUS LES MEUBLES SONT ACCEPTÉS

RANGER



S'ASSOIR



SE COUCHER



POSER



QUEL QUE SOIT LE MATÉRIAU

Meubles mono ou multi-matériaux :

- Bois : massif, panneaux de particules, médium
- Mousses, latex, tissu, cuir
- Plastiques
- Ferraille
- Verre, pierre, céramique...

QUEL QUE SOIT L'ÉTAT

- Meubles cassés, abîmés, en morceaux
- Matelas, fauteuils, canapés... sales, déchirés

LES MEUBLES DÉMONTÉS AUSSI !

- Les meubles **démontés à l'état de planches**
- Les meubles **avec de la quincaillerie fixée dessus**
- Les meubles **avec des miroirs, du verre**
- Les **étagères, les montants de meubles métalliques**



LES INTERDITS DANS LA BENNE

Les éléments de décoration et de récréation ne sont pas considérés comme du mobilier. Les déchets suivants sont à orienter vers les autres bennes :

- **Tapis, poussettes, sièges auto...**
- **Sanitaires, parquet, portes, fenêtres...**

